<u>Règlement intérieur de l'Accueil périscolaire</u> Année 2025/2026

« LA COCCINELLE »

<u>Art 1</u>: La coccinelle est un accueil périscolaire communal. C'est un lieu d'accueil et d'activités pour les enfants scolarisés de l'école de Vaudelnay. L'effectif maximum légal est de **58 enfants.**

<u>Art 2</u>: Cet accueil périscolaire est ouvert tous les jours d'école : (lundi, mardi, mercredi matin et midi, jeudi et le vendredi)

De 7h00* à 8h50 et de 16h00 à 18h30 De 12h00 à 12h30 le mercredi

*Uniquement sur réservation, merci de nous en informer le plus rapidement possible.

<u>Art 3</u>: La coccinelle est un mode d'accueil **pour rendre service aux parents** <u>qui travaillent et dont les horaires ne sont pas compatibles avec ceux de l'école</u>.

<u>Art 4</u>: <u>Pour des raisons de sécurité pour les enfants</u>, les parents ou accompagnateurs des enfants gareront leur véhicule en dehors de l'entrée de l'école (possibilité de se garer sur le parking de la mairie).

<u>Art 5:</u> Une participation financière (suivant quotient) des parents est indispensable pour son fonctionnement. Les tarifs sont mentionnés dans ce document (voir tableau des tarifications).

<u>Art 6</u> : L'encadrement est assuré par du personnel habilité qui a le souci de respecter au mieux les rythmes et souhaits des enfants.

<u>Art 7</u>: Tout enfant porteur d'une maladie contagieuse ou non contagieuse ne peut être admis à la garderie. Aucun médicament ne pourra êtes administré. Tout enfant scolarisé doit être propre.

<u>Art 8</u>: <u>Pour les enfants qui arrivent dès 7h</u>, il est possible aux parents de fournir un petit encas (chose simple à manger, à boire), qui lui sera donné au plus tard à 8h.

Pour les enfants qui viennent en garderie le soir, nous vous demandons de fournir un goûter équilibré (éviter soda, bonbons, excès de gâteaux ou autre).

<u>Art 9</u>: Les enfants sont conduits le matin et récupérés le soir par les parents ou par un adulte responsable désigné sur la fiche de renseignements, <u>merci de nous prévenir en cas de changement.</u>

<u>Pour les maternelles</u>: <u>L'accueil du matin uniquement</u> se fait à la garderie « La coccinelle » jusqu'à 8h ensuite les enfants sont déposés directement en salle de motricité.

Pour les primaires : L'accueil se fait à la garderie « La coccinelle » matin et soir.

<u>Art 10</u>: En cas d'accident survenu à l'accueil périscolaire, la responsable préviendra les secours et la famille si besoin.

<u>Art 11</u>: Une responsabilité civile communale couvre les salariés et les enfants pour dommages causés aux tiers dans le cadre des activités.

Art 12: La facture sera à régler au Service de Gestion Comptable de Saumur. Le prélèvement automatique est vivement recommandé.

La municipalité se réserve le droit de réactualiser les tarifs une fois par an.

Tarification suivant délibération du conseil municipal le mardi 10 juin 2025 :

	TARIFS ACCUEIL PÉRISCOLAIRE A COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 2025								
	MATIN			MERCREDI MIDI	SOIR				
QUOTIENT FAMILIAL	7H00- 7H30	7H30- 8H00	8H00- 8H50	12H00- 12H30	16h00 - 16h30	16H30 - 17H00	17H00- 17H30	17H30- 18H00	18H00- 18H30
< 686 €	0.75	0.75	0.85	0.75	0.75	0.75	0.75	0.75	0.75
Entre 687 et 899 €	0.80	0.80	0.90	0.80	0.80	0.80	0.80	0.80	0.80
> 900 €	0.85	0.85	0.95	0.85	0.85	0.85	0.85	0.85	0.85

→ FORFAIT DÉPASSEMENT PAR ¼ D'HEURE ET PAR FAMILLE AU-DELA DE 18H30 : 5,00 euros

En cas de retard, vous pouvez nous contacter directement à la garderie au **02.52.60.57.16**Une adresse mail a été créé n'hésitez pas à vous en servir pour nous communiquer toutes infos concernant votre ou vos enfants : garderievaudelnay49@gmail.com

Le Maire F. BARDY

La Responsable des Affaires Scolaires M.O. LE MERCIER

<u>Bellercier</u>

La Directrice H.KAPUSTA

A Vaudelnay, le 23/06/2025